

ASSOCIATION HONNEUR DU VIN
1, avenue du Président Wilson
34500 Béziers

Béziers, le 2 avril 2009

Madame,

J'ai lu votre article du 26 mars dernier dans « Le Monde ». Vous y disiez notamment « En France, on ne touche pas au vin ». Vous considérez donc que la manière dont le vin est traité dans notre pays est particulière. Et bien, je vais vous surprendre, les vignerons français sont bien d'accord !

Aussi, je pense que vous n'hésitez pas à appuyer cette proposition : il faudrait que la communication et la commercialisation du vin soient, en France, réglementées d'une manière similaire à celles en vigueur par ailleurs.

Quand nous avons l'occasion de voir, à la télévision, les publicités dans les stades de Rugby, de Foot ou dans les patinoires des pays étrangers, nous sommes preneurs.

Quand nous prenons connaissance de la liberté de communication sur Internet, dans tous les autres pays (Irak, Iran, Afghanistan et Jordanie exceptés - cf. Le Point du 11 septembre 2008) nous sommes preneurs !

Quand nous regardons les films ou les séries télévisées étrangères, quand nous avons la chance de voyager et de voir comment cela se passe par ailleurs, nous sommes preneurs !

Nous le sommes aussi quand nous avons connaissance de la doctrine de l'Organisation Mondiale de la Santé en matière de consommation modérée, quand nous lisons les études publiées dans de grandes revues scientifiques anglo-saxonnes et que nous constatons la manière partielle, partielle, biaisée dont, dans notre pays, de nombreux rapports sont interprétés, s'ils ne sont pas escamotés. Ces rapports, intégrant tous les aspects de la question Vin et Santé, notamment en matière cardio-vasculaire, ou d'actions diverses des polyphénols, notamment le fameux resvératrol, contenus dans le vin ou même d'effets sur certains cancers, concluent pratiquement tous à un solde positif et en tout cas se refusent à prôner l'oeno-anorexie ! (y compris le rapport du WCRF auquel l'INCa fait référence... quand ça l'arrange et sur la base d'une traduction parfois discutable). Au fait que le nombre de cancers a doublé quand, dans le même temps la consommation de vin a diminué de moitié on apporte des réponses... risibles. Le régime crétois, la diète méditerranéenne, on n'en parle plus, ou si l'on en parle, on oublie un élément essentiel... devinez lequel.

Nous sommes preneurs enfin quand nous constatons que seule notre réglementation (interprétée certes de manière rigide mais potentiellement effective), n'autorise à parler du vin dans les médias que pour en dire du mal, que toute évocation d'un nom de localité, de site, de département ou de région

(Montpellier, cité de Carcassonne, Pont du Gard, Hérault, Alsace...) ou même de fleuve ou de couleur (Loire, Bordeaux...) est susceptible d'être censuré.

Toute référence positive au vin est, en principe, prohibée hors de la sphère privée.

Va-t-on « caviarder » la Bible ou l'œuvre de Platon ? Certaines chansons, certains films de référence seront-ils interdits ? Le nombre 20 sera-t-il épargné ? Va-t-on censurer Baudelaire ?

Être un pays comme les autres : quel rêve !

Alors, nous aiderez-vous ?

Tiens, une proposition simple : confions à l'Union Européenne le soin d'harmoniser tout ce qui relève de la prévention.

Une anecdote, significative : j'ai personnellement entendu Mme FISHER-BOEL, commissaire Européen à l'Agriculture, originaire du Danemark, qui, vous le savez, n'est pas un pays producteur dire : « Consommé avec modération, le vin est un médicament préventif » !

Quel Ministre de l'Agriculture Français aurait le courage de tenir de tels propos ? Quel Ministre tout court d'ailleurs ? Et notamment celui du Commerce Extérieur quand on sait le rôle prédominant que le vin représente dans nos exportations.

Alors que le Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur est consterné, conscient que « dès lors qu'il s'agit de vin, le monde entier a les yeux braqués sur la France ».

Malheureusement, sur ce terrain, nos performances s'émeussent, les consommateurs étrangers étant désorientés par notre auto-flagellation.

Pourtant, on déclare vouloir nous aider à exporter... un produit qu'on dit toxique dès le premier verre!

A moins que du fait d'une particularité génétique, climatique ou autre, il ne soit toxique que pour les Français. Un nuage de Tchernobyl à l'envers en quelque sorte.

Chacun peut constater l'acharnement typique de notre pays contre ce que nos grands parents appelaient fièrement la « boisson nationale » à l'époque de la France bien-portante, contre cet élément emblématiquement constitutif de notre patrimoine culturel, de ce que les étrangers appellent, sans traduire, la « joie de vivre à la Française ».

Une psychanalyse s'impose !

On dit que celui qui ne sait pas d'où il vient ne sait pas où il va, dans le cas présent, on pourrait ajouter qu'une plante qui choisit de s'affranchir de ses

racines se condamne à la dessiccation, et à être poussée par le vent de l'Histoire dans des directions qu'elle ne peut pas choisir.

Heureusement de plus en plus de médecins, de grands professeurs, de ceux qui soignent les gens sur le terrain, effondrés par les positions de leur Ministère, nous manifestent leur sympathie, nous apportent leur appui. Ils nous ont donné le courage de résister aux Ayatollahs oenophobes.

Et s'ils n'étaient pas vraiment ayatollahs dans l'âme ? En découvrant le Plan Cancer, au travers du rapport Grunfeld, et le processus de sa publication, lequel est censé se conclure au mois de juin avec une présentation par le Président Sarkozy, une autre hypothèse vient à l'esprit. Si en haut lieu, dans un palais où les dépenses augmentent considérablement excepté celles drastiquement réduites, qui concernent le vin et les fleurs, on avait dit aux budgetivores :

" Nous vous donnerions bien l'argent que vous réclamez, mais nous devrions pour cela augmenter la fiscalité à la consommation, et c'est actuellement mal vu, surtout concernant le vin, produit ringard, auquel beaucoup de ces ringards de Français restent encore attachés.

- Pas de problème auraient répondu les budgetivores, pas de souci (auraient-ils ajoutés pour faire jeune), nous avons concocté un plan global de dénigrement avec manipulation des médias, stigmatisation de l'affreux lobby viticole, etc, etc, ...

Ce plan, pour aboutir en juin, doit débuter en février. D'ici là nous conservons sous le coude les alertes hyper-urgentes à diffuser dans l'intérêt de la santé publique, en attendant le début du débat parlementaire sur la loi Hôpitaux, Patients, Santé, Territoire, qui servira de caisse de résonance et nous permettra d'introduire une notion de compensation. En attendant nous ridiculiserons ceux qui évoquent des conclusions contradictoires sauf si leur notoriété est trop grande, auquel cas nous les ignorerons.

Faites-nous confiance, nous avons acquis un sérieux savoir-faire depuis la loi Evin qui a abouti à une désaffection des jeunes envers la culture du vin et donc à une explosion du nombre de comas éthyliques. Ces derniers vont d'ailleurs s'avérer bien utiles dans le cadre de notre propagande..."

Bien sûr ce n'est qu'une hypothèse loufoque, juste pour rigoler. Par les temps qui courent, c'est pas du luxe...

Jean-Charles TASTAVY
Président de l'Association l'Honneur du Vin

NB : la publication de cette lettre n'est pas interdite.